

# DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ, RÉALISÉES PLUS RAPIDEMENT ET À MEILLEUR COÛT

## Stratégie québécoise en infrastructures publiques

### Vision

« Le Québec de demain dispose d'infrastructures de qualité qui sont le reflet de notre identité et dont nous sommes encore plus fiers. Le parc d'infrastructures est en bon état et répond aux besoins de la population. Chaque dollar investi est optimisé grâce à une gestion de projet rigoureuse et un équilibre optimal entre le maintien du bon état du parc et la réalisation de nouvelles infrastructures »

### Objectifs

- Accélérer la livraison des projets.
- Obtenir de meilleurs coûts.
- Améliorer l'état de nos infrastructures publiques.

### Quatre axes d'intervention pour plus de performance

### Principes directeurs

- Favoriser la création d'emplois et la productivité des entreprises pour assurer la croissance économique du Québec.
- Assurer la saine gestion des fonds publics.
- Miser sur des constructions durables, résilientes et qui s'intègrent harmonieusement au milieu de vie.
- Contribuer à améliorer l'offre et la qualité des services publics dans toutes nos régions.



#### AXE 1 Une planification optimisée (globale et par projets)

- Mesure 1 : Établir un portrait du secteur de la construction
- Mesure 2 : Prendre en compte les résultats de la capacité régionale dans le Plan québécois des infrastructures
- Mesure 3 : Encourager la gestion par programmes de projets, lorsque cela est possible
- Mesure 4 : Mettre en place une initiative pilote de gestion par portefeuilles de projets
- Mesure 5 : Favoriser davantage la préfabrication dans les projets d'infrastructures publiques afin d'optimiser la planification et de décentraliser les chantiers
- Mesure 6 : Poursuivre l'implantation de la modélisation des données du bâtiment pour augmenter la productivité des entreprises

#### AXE 2 Un environnement d'affaires plus compétitif

- Mesure 7 : Simplifier l'utilisation de modes de réalisation s'appuyant sur la collaboration
- Mesure 8 : Réviser le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics
- Mesure 9 : Adopter un mode de paiement et de règlement rapides des différends
- Mesure 10 : Apporter des allègements administratifs et réglementaires pour une meilleure performance dans l'octroi des contrats publics

#### AXE 3 Un État plus agile

- Mesure 11 : Réviser la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique pour l'adapter aux coûts d'aujourd'hui et au niveau de planification des projets
- Mesure 12 : Mettre en place une communauté de pratique en gestion de projets majeurs pour notamment partager les leçons apprises
- Mesure 13 : Faciliter l'acquisition et les transferts d'immeubles pour démarrer les projets plus rapidement
- Mesure 14 : Faciliter la gestion des espaces excédentaires des immeubles gouvernementaux pour valoriser le multiusage

#### AXE 4 Un meilleur suivi de la performance des projets majeurs et de l'état du parc

- Mesure 15 : Déployer un tableau de bord centralisé pour permettre une réaction rapide
- Mesure 16 : Publier une carte interactive pour mieux informer les citoyens
- Mesure 17 : Augmenter les investissements en maintien du parc de façon progressive

**GAINS  
JUSQU'À**

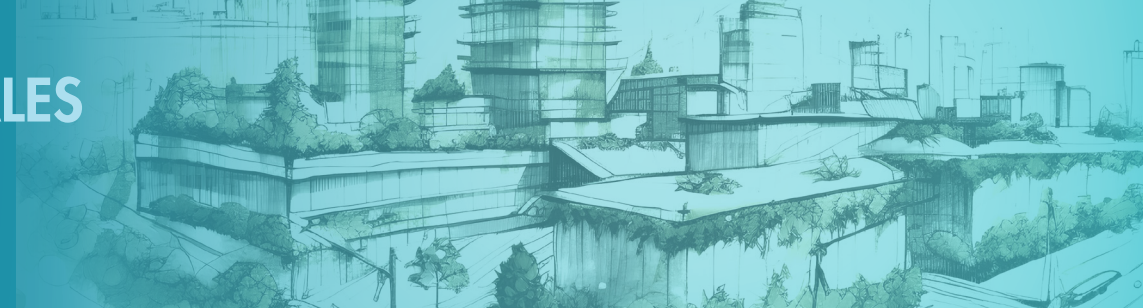
**25 %  
PLUS VITE**

**ET**

**15 %  
MOINS \$**

# UNE STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE AUX AUTRES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

Une vision cohérente pour améliorer la capacité à réaliser des projets d'infrastructures publiques pour les Québécoises et les Québécois



**Parcours productivité  
main-d'œuvre–construction**  
(Emploi et Solidarité sociale,  
Investissement Québec et Société  
québécoise des infrastructures)

- Accélérer la transformation numérique des entreprises et l'implantation de la modélisation des données du bâtiment (BIM)
- 15 M\$ sur trois ans (budget 2024-2025)

**Offensive formation en construction**  
(Emploi et Solidarité sociale,  
Travail, Éducation)

- Formation de 4 000 à 5 000 personnes additionnelles
- 261 M\$ sur deux ans annoncés dans le budget 2023
- 111 M\$ de plus sur deux ans (budget 2024-2025)

**Modernisation de l'industrie  
de la construction (PL-51)**  
(Travail)

- Favoriser la polyvalence, la mobilité et l'accès à l'industrie;
- Améliorer le fonctionnement du régime de négociation des conventions collectives
- Renforcer la gouvernance, le rôle et le fonctionnement de la CCQ

**Réduire les délais et les coûts  
de construction des logements sociaux**  
(Affaires municipales et Habitation,  
Société d'habitation du Québec)

- Augmentation des investissements en logement social – ajout de 900 M\$ (1,8 G\$ avec le gouvernement fédéral) – pour des investissements totaux du Québec de 3,8 G\$ au PQI 2024-2034
- Accorder davantage de pouvoirs aux municipalités
- Établir de nouveaux partenariats
- Création d'une Table Québec-municipalités en habitation et d'un comité interministériel pour l'accélération des projets

**Mobilité Infra Québec**  
(Transports et Mobilité durable)

- Accroître la capacité de gestion du gouvernement les projets d'infrastructure complexe de transport
- Effectuer l'analyse d'opportunité, la planification ou la réalisation de tout projet complexe de transport confié par le gouvernement
- Réaliser, à la demande de la ministre, des analyses en transport ou en transport collectif ainsi que préparer un cadre de performance et d'imputabilité lié à un projet

**COLLABORATION**